

EXTRAIT DU REGISTRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BENAIS

Département d'Indre-et-Loire

Séance du 9 mars 2015

<u>Nombre de Membres</u>		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
14	14	14
<u>Date de la convocation :</u> 27 Février 2015		
<u>Date d'affichage :</u> 2 Mars 2015		

L'an deux mil quinze, le 9 Mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses délibérations, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame RIOCREUX Stéphanie, Maire.

Présents : Mmes BENESTON Chrystèle, COUINEAU Jessica, DÉZÉ Françoise, RUOPPOLO-COUINEAU Marie-Line, LAURENT Emmanuelle, RIOCREUX Stéphanie. MM. BOISDRON Claude, BRODSKY Pierre-Alexandre, COLMAN Sébastien, HALLIEN Cyrille, NION Pierre, PLANTIER Patrick, SOUCHU Christian, TOQUARD Sébastien

Secrétaire de séance : Sébastien TOQUARD

Madame RIOCREUX informe le conseil municipal de la démission de Monsieur GUILBAUD, conseiller municipal, pour raisons personnelles. Madame RIOCREUX regrette le départ de Monsieur GUILBAUD et tient à saluer son engagement au service de la municipalité au cours du précédent et de l'actuel mandat. Il conviendra de procéder à son remplacement au sein des commissions où il siégeait. Un courrier sera adressé par la municipalité à l'ensemble des structures au sein desquelles siégeait Monsieur GUILBAUD

Approbation du compte rendu du 2 Février 2015 : le conseil municipal adopte à l'unanimité, le compte rendu du dernier conseil après avoir apporté les corrections suivantes :

Comice agricole : au lieu de « Culture en milieu rural » il faut remplacer par « métiers et cultures d'autrefois »

Concernant la Centrale, il faut remplacer « arrêt » par arrêté.

Brass Band : n'est présent que le 28 juin il faut retirer le 27.

Page des signatures il faut enlever « excusée » pour Madame Laurent : elle était présente.

Compte rendu des commissions syndicales et municipales :

Comité syndical du Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Authion et de ses Affluents une étude d'impact est en cours de réalisation pour la gestion de l'eau et la prévention des inondations. Le syndicat sollicite les communes afin qu'elles prennent un arrêté pour interdire les plantations de peuplier à moins de 10 mètres des berges des cours d'eau.

Une réunion de chantier est programmée le mercredi 11 Mars à 11 h 15 aux Fontaines Bouillonnantes, Monsieur NION et Madame RUOPPOLO y assisteront.

SMIPE : lors de la réunion du dernier comité syndical l'accès payant pour les professionnels a été validé pour une entrée en vigueur au 1^{er} mars pour les professionnels hors territoire et au 1^{er} juin pour les professionnels du territoire du SMIPE.

Types de déchets	professionnels territoire du SMIP dépôts directs sur le site d'exploitation de Benais	professionnels territoire du SMIP dépôts au sein de toutes les déchèteries - TARIF POUR 5 PASSAGES	professionnels territoire du SMIP dépôts au sein de toutes les déchèteries - TARIF POUR 10 PASSAGES	professionnels hors périmètre du SMIPE dépôt exclusivement sur le site d'exploitation de Benais
GRAVATS	5,00 €	80,00 €	150,00 €	18,00 €
ENCOMBRANTS/PLACOPLATRE	65,00 €	240,00 €	450,00 €	160,00 €
DECHETS VERTS ET BOIX BRUT	10,00 €	50,00 €	90,00 €	40,00 €
DECHET TOXIQUES (peinture solvants et autres)	1,20 € /kg			2,4 € /kg

Communauté de communes du Pays de Bourgueil :

Comité consultatif enfance et jeunesse : Rémy FOURNIER a présenté le projet de nouvelle organisation interne au service enfance et jeunesse de la Communauté de Communes. Concernant les TAP, il est important que chacun puisse faire remonter ses remarques et suggestions par l'intermédiaire du conseil d'école ou directement auprès des services municipaux ou intercommunaux.

L'accueil de loisirs de Continvoir sera ouvert au mois d'Août, reste à résoudre la problématique du transport est à l'étude.

L'association Teen Ado poursuit ses actions accompagnée par le service Ados de la Communauté de Communes. Très active l'association est présente sur de nombreux événements locaux au sein desquels elle rend des services ou mène des actions qui l'aideront à concrétiser son projet de voyage en fin d'année scolaire.

Dans le cadre des actions menées au sein du réseau REAAP, une action a été engagée grâce au partenariat avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales afin de recenser les besoins en baby sitting sur le territoire. Les allocataires de la CAF ont reçu un questionnaire en ce sens.

Développement économique CCPB, une réflexion est en cours qui permettrait de mettre en œuvre une aide à l'investissement qui pourrait être apportée aux entreprises locales.

Tourisme Communication CCPB: le 23 février 2015 le conseil d'administration de l'office de Tourisme, lors de sa réunion, a constaté de bons résultats, il a été décidé par le conseil d'administration de reconduire les opérations (affichettes et documentations). Un regroupement des offices de tourisme de Langeais et Bourgueil est en projet.

Concernant le site internet de la Communauté de Communes, le choix est actuellement en cours pour retenir le prestataire.

Le comité consultatif de l'eau et assainissement s'est réuni, il a été présenté :

- le compte administratif 2014,
- les projets de travaux,
- une information concernant une étude pour une gestion en régie ou en affermage, l'ouverture des plis est programmée, il faudra vérifier si les candidats remplissent les conditions pour l'obtention d'une délégation de service public

Touraine Nature : La réflexion sur le projet et concept « Touraine Nature » se poursuit, une réunion se tiendra en avril 2015.

Brass Band : La municipalité aura le plaisir d'accueillir en juin prochain le Festival de Brass Band à Benais. La Ville de Boulogne Billancourt et l'ensemble de l'équipe du château ont accepté de mettre à la disposition du Festival le Parc du Château. La municipalité réunit le 12 mars 2015 à la mairie les associations du village afin de préparer cet événement. Les bénévoles, les professionnels et les habitants qui ont envie de s'investir dans l'organisation de cet événement sont les bienvenus. Information auprès du secrétariat de mairie.

Commissions municipales :

La commission logement informe le conseil municipal que le logement vacant de « Val Touraine Habitat », a été attribué à Mademoiselle BILLAUD. Un logement communal de type 4 est à louer, les personnes intéressées peuvent recueillir des informations et déposer leur candidature auprès du secrétariat de mairie

Fêtes et Cérémonies : La journée de la citoyenneté qui a réuni les jeunes ayant 18 ans dans l'année, les nouveaux Benaisiens, les nouveaux parents ainsi que les lauréats du concours des maisons fleuries s'est bien déroulée, elle a réuni une quarantaine de participants à la salle des fêtes

Commission Bâtiments : une liste des bâtiments et des travaux à réaliser est en cours d'élaboration par la commission.

Ecole de Musique : L'audition organisée par l'école de musique Benais la Chapelle sur Loire le 21 février dernier a rassemblé une soixantaine de participants. Les élèves ont pu se produire devant un public conquis. Les professeurs ont donné un mini récital pour clore les auditions avant de partager le verre de l'amitié.

Affaires scolaires : Monsieur HALLIEN indique que le SMIPE a donné son accord pour la mise en place des colonnes papiers pour la collecte organisée par l'école de Benais, elles seront installées au fond du parking de l'école. Une information a été glissée dans les cahiers de liaison des enfants précisant les dates de collectes du 12 mars 2015 au 26 mars 2015

Monsieur HALLIEN remercie le SMIPE pour sa collaboration et sa réactivité pour la mise en place de cette action.

Communication et site internet : Il donne ensuite les chiffres de fréquentation du site internet de la mairie qui a été consulté par environ 6400 visiteurs dont 5500 connections en France, 250 de Boulogne Billancourt. Les pages les plus consultées sont celles concernant le PLU, l'Agenda, le Patrimoine, enfance jeunesse...

Commission des finances : Madame le Maire précise que la commission des finances de la commune s'est réunie à deux reprises pour examiner le compte administratif 2014 et à deux reprises pour préparer le budget 2015,

Syndicat scolaire : il y a eu une réunion concernant le budget et une réunion est prévue à Avoine le 25 mars 2015 à 14 h 30.

Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire. Lors de la réunion du 5 février dernier, les représentants du SIEIL ont présenté et rappelé les différentes missions du Sieil, ils ont détaillé les travaux prévus sur la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil

La Communauté de Communes du Pays de Bourgueil envisage d'adhérer au SIEIL.

Madame le Maire a ensuite présenté le compte de gestion 2014 du trésorier et constaté sa concordance avec le compte administratif 2014.

01 : Délibération 2015-08 : COMPTE DE GESTION 2014

Vote Pour : 14 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ce compte de gestion.

02 : Délibération 2015-09 : COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Madame le Maire a présenté le compte administratif 2014 puis elle a quitté la salle.

Sous la présidence de Monsieur BRODSKY Pierre-Alexandre, membre du Conseil Municipal de la commune de Benais, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2014 de la commune qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Excédent 2013 :	66 623.07 €
Recettes :	651 965.88 €
Dépenses :	568 982.78 €
Excédent de clôture :	149 606.17 €

Investissement

Déficit 2013 :	70 655.91 €
Recettes :	129 465.12 €
Dépenses :	78 489. 16 €
Restes à réaliser – dépenses :	7 247.23 €
Besoin de financement :	26 927.18 €

Hors de la présence de Mme RIOCREUX Stéphanie, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à 13 voix pour, le compte administratif du budget communal pour l'exercice 2014.

03 : Délibération 2015-10: AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

Vote Pour : 13 Vote Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de Benais, après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2014 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présente comme suit :

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice :	82 983.10 €
Résultats antérieurs reportés :	66 623.07 €

Résultat à affecter : 149 606.17 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Résultat de l'exercice :	50 975.96 €
Résultats antérieurs reportés :	- 70 655.91 €
Solde des restes à réaliser d'investissement :	7 247.23 €

Besoin de financement à la section d'investissement

Besoin de financement : 26 927.18 € €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter au budget pour 2015, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2014 de la façon suivante :

Affectation du résultat 2014

Affectation en réserve d'investissement (1068) :	26 927.18 €
Report en fonctionnement (002) :	122 678.99 €

04 : Délibération 2015-11 : Adhésion au groupement de commandes initié par les syndicats d'Energie d'Eure-et-Loir, de L'Indre et de l'Indre et Loire pour l'achat d'électricité et de services en matière d'efficacité énergétique.

Le Conseil Municipal

Vu le code de l'énergie et notamment ses articles L.445 et L.337-9,
Vu le code des marchés publics,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'acte constitutif joint en annexe,

Considérant que la commune de BENAIS a des besoins en matière:

- fourniture et acheminement d'électricité, et de services associés en matière d'efficacité énergétique,

Considérant que les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Pôle Energie Centre », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services d'efficacité énergétique dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur,

Considérant que le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire), le SDE 28 (Syndicat Départemental d'Energies d'Eure-et-Loir) et le SDEI (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre), en leur qualité de membres pilotes dudit groupement, seront les interlocuteurs privilégiés des membres du groupement situés sur leurs départements respectifs,

Considérant que la commune de BENAIS, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes,

Etant précisé que la commune sera systématiquement amenée à confirmer sa participation à l'occasion du lancement de chaque marché d'achat de gaz naturel et/ou d'électricité pour ses différents points de livraison d'énergie.

Au vu de ces éléments et sur proposition de Madame / Monsieur le Maire, le conseil municipal :

- Décide de l'adhésion de la commune de BENAIS au groupement de commandes précité pour :
 - o fourniture et acheminement d'électricité, et de services associés en matière d'efficacité énergétique,

- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes joint en annexe à la présente délibération, cette décision valant signature de l'acte constitutif par Madame/Monsieur le Maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,
- Prend acte que le syndicat d'énergie de son département demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de BENAIS, et ce sans distinction de procédures,
- Autorise Madame/Monsieur le Maire à valider la liste des sites de consommation engagés pour les marchés ultérieurs passés dans le cadre du groupement,

- Autorise Madame / Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes,
- S'engage à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,
- Habilité le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de la commune de BENAIS.

Cette délibération est mise aux voix. Elle est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses.

[Sur le site internet de Benais, les informations concernant le réseau « fil vert » et le « Transport à la demande » du Conseil Général seront déplacées afin qu'elles soient plus accessibles.](#)

Monsieur BOISDRON indique qu'un rendez-vous est programmé le 13 mars prochain pour vérification des armoires électriques par le SIEIL. [et confirme l'implantation](#) d'une borne à incendie au lieudit Pontarin.

Un habitant de la rue du château est passé en mairie suite à la diffusion « du petit courrier », il s'inquiète de l'emplacement des plots [qui seront implantés de manière temporaire](#) afin de réduire la vitesse.

Mme BENESTON	M. BOISDRON	M. BRODSKY	M. COLMAN	Mme COUINEAU
Mme DÉZÉ	M. HALLIEN	Mme LAURENT	M. NION	M. PLANTIER
M. RIOCREUX	Mme RUOPPOLO-COUINEAU	M. SOUCHU	M. TOQUARD	